

Conflans Energie Populaire

citoyenne, écologiste et solidaire

Des nouvelles du Conseil Municipal

Mai-juin 2017

Impôts locaux

Rappelez-vous les élections municipales de 2014. Elles ne sont pas si loin. Laurent Brosse et son équipe promettaient de stabiliser les impôts, taxe d'habitation et taxes foncières, qu'ils jugeaient « insupportables ». Mais les promesses n'engagent que ceux qui y croient. Dès 2015, ils les augmentaient de 8 %. Et en 2017, ils les augmentent à nouveau de... 13 %. Soit, au total une hausse cumulée de 22 % sans tenir compte de l'augmentation des bases fiscales (les valeurs locatives qui sont revalorisées chaque année nationalement par la loi de Finances). Nous en sommes donc à plus de 22 % en moins de 3 ans ! Entre temps, en 2016, le Conseil départemental (ex-conseil général) dans lequel siège notre maire, a augmenté le taux sur sa part de... 66 %. En trois ans, ils ne nous ont laissé aucun répit. Bon nombre de foyers conflanais n'en peuvent plus. Parmi les nombreuses catégories sociales victimes, les retraités sont particulièrement maltraités. Souvent veufs ou veuves propriétaires de leur pavillon acquis par leur travail, ils ne peuvent plus assumer. Et parmi les actifs, la majorité des foyers à petits et moyens revenus voient leurs impôts locaux atteindre le niveau de leur impôt sur le revenu, doublant ainsi la pression fiscale.

Conflans subit comme toutes les communes une baisse des dotations de l'Etat qu'il faut compenser d'une part par des économies et d'autre part par la fiscalité. Mais tout dépend des arbitrages réalisés. Nous estimons que la municipalité ne fait pas porter l'effort de réduction des dépenses sur les bons postes (par exemple les budgets communication, fêtes et cérémonies pourraient être diminués alors qu'ils sont préservés) et qu'elle charge trop la fiscalité. A dépenses équivalentes, elle aurait pu équilibrer le budget en augmentant les taux de seulement 3% au lieu des 13 % décidés. Elle prévoit de dégager un excédent de plus de 2 millions d'Euros qui ne servira même pas à financer de nouveaux investissements. Car au budget 2017 ils sont pratiquement réduits à zéro. C'est inacceptable.

Communauté urbaine GPSeO

C'est un sujet compliqué et opaque. Les conflanais n'ont pas pleinement conscience de l'impact sur leur vie quotidienne de la création de cette gigantesque intercommunalité depuis le 1^{er} janvier 2016. GPSeO est une immense structure qui s'étend de Conflans à Bonnières, soit 405 000 habitants. Elle a un coût, payé par les contribuables. C'est à l'intercommunalité que va l'ancienne taxe professionnelle des entreprises. A travers la taxe d'habitation que vous payez désormais au taux de 21,63 % il y a 7,62 % pour GPSeO. Et ce n'est pas tout, Conflans verse à l'interco les coûts correspondant aux compétences transférées à GPSeO (telles que voirie, urbanisme, transports etc...) avec la conséquence que Conflans perd son pouvoir sur les opérations qui ont lieu sur son territoire. Oui c'est compliqué et sans contrôle démocratique. Et où est l'économie ?

GPSeO est gérée par une assemblée de 125 membres dont 1 président et 15 vice-présidents. Laurent Brosse est 5ème vice-président. L'ensemble de l'assemblée coûte 110 000 Euros par mois pour les seules indemnités d'élus. Le personnel affecté à GPSeO dépasse le millier. La communauté urbaine loue des locaux à Renault à Flins pour un montant que nous ignorons et y fait des travaux pour 1,06 millions d'Euros. Elle est à la recherche d'un site pour installer son siège actuellement situé à Aubergenville. GPSeO... c'est une couche supplémentaire au millefeuille administratif.

Voirie conflanaise

Les rues et trottoirs de Conflans n'appartiennent plus à Conflans. La compétence des investissements et de l'entretien de la voirie est transférée à l'intercommunalité. C'est au siège et dans les bureaux éloignés (Aubergenville ? Flins?) que se font les choix et que sont décidées les interventions. Si vous avez un trou (et il y en a beaucoup) dans la chaussée en face de chez vous, les services de la mairie de Conflans passeront votre demande aux bureaux compétents de l'interco qui donneront mission d'intervenir aux services basés à... Conflans. Ou comment faire simple quand on peut faire compliqué !

Voilà trois dossiers sur lesquels nous nous battons. Il y en a d'autres où la majorité actuelle prend des directions que nous estimons contraires à l'intérêt des conflanaises et des conflanais. La liste est déjà longue des mesures qui constituent des régressions de services à la population surtout en matière d'Education, de Culture et de Social.

Aujourd'hui, en plus de tous les contentieux que nous avons avec l'équipe majoritaire du Conseil Municipal, nous nous opposons fermement à la fermeture de Ciné Ville au 31 décembre prochain. Nous demandons le renouvellement normal de la convention d'exploitation pour 3 ans. Nous sommes solidaires du mouvement de protestation et de soutien qui s'est développé en ville et qui réunit à ce jour plus de 3400 signataires de pétition.

Nous sommes inquiets des projets d'aménagement urbain désormais sous la coupe de GPSeO concernant les quais entre Fouillère et Le Pointil ainsi que le gymnase Foch. Le projet du port multimodal Est, de 300 hectares face à Conflans, est toujours d'actualité ainsi que l'A104. Si ces deux projets se réalisent, c'est la mort assurée de Conflans. Déjà l'aménagement du port en partie Ouest sur Achères, sur 100 hectares face au confluent, permettra la construction de bâtiments industriels d'une hauteur de 20 mètres (soit 7 à 8 étages) et 40 mètres pour les silos et cheminées. Il y a vraiment de quoi s'inquiéter ! Or tout cela est présenté dans des réunions lénifiantes de soi-disant concertation, qui ne sont que de la com et de la manipulation. Attention, notre cadre de vie est en danger ! Il est plus que jamais nécessaire que les citoyens se mobilisent pour la défense de leurs intérêts locaux.

Législatives de juin

Le 17 juin vous voterez pour élire votre député. Nous soutenons la candidature de Ghislaine Senée, écologiste, et de Fabien Lemoine son suppléant, socialiste. Maire d'Evécquemont et déléguée à l'assemblée de GPSeO, Ghislaine Senée anime avec courage et détermination. L'opposition à la politique de la communauté urbaine. Nous partageons son combat. En tant que candidate députée, elle est la seule capable de défendre les conflanais contre les désastres environnementaux qui nous menacent.